



## **PV de la séance du comité du 3.11.2011 à l'IRA, Lausanne**

---

Présent(e)s: S. Baechler (SBa), P.-A. Cuttat (PAC), S. Estier (SE), R. Le Coultre (RL), Y. Loerstcher (YL), F. Malacrida (FM), C. Murith (CM), T. Vermot-Gaud (TVG).

Excusé: G. Triscone (GT)

---

### **1. Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté sans commentaire.

### **2. Acceptation du compte-rendu de la séance du 4.7.2011**

Le compte-rendu est accepté sans commentaire.

### **3. Informations des membres du comité**

A l'OFSP, la révision de l'ORaP est actuellement le thème principal. L'objectif est d'avoir un premier document de travail d'ici la fin janvier 2012. Concernant le radon, l'OFSP a décidé de mettre en place un groupe d'accompagnement pour mettre en place le programme radon.

Au PSI, le réacteur de recherche Proteus sera démantelé. Le financement pour la construction d'un nouvel accélérateur doit être prochainement décidé par le parlement. L'école des réacteurs et de radioprotection a fusionné et se nomme désormais l'école du PSI.

La HECVSanté Vaud a été renommée la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV).

A la HESVSanté Genève, les deux modules de radioprotection destinés aux TRMs font l'objet d'une révision de fond.

L'ASTRM a récemment réalisé un recensement de la population professionnelle de TRMs en Suisse à l'aide d'un questionnaire en ligne.

Les résultats de l'enquête des doses en radiodiagnostic de 2008 réalisée par l'IRA et l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Lausanne, sous l'égide de l'OFSP, sont disponibles. La dose effective annuelle par habitant, due au radiodiagnostic, a augmenté depuis 1998 de 1 mSv à 1.2 mSv. Les examens tomographiques contribuent pour plus des deux tiers à la dose annuelle. Il sera important de communiquer ces résultats dans la gazette de janvier 2012.

Le séminaire 2012 de la CPR aura lieu le 20.4.2012 à Berne sur le thème « *Radioprotection en cas d'accident nucléaire: sommes-nous prêts ?* ».

RL fait part de sa démission du comité de l'ARRAD, en raison notamment de nouveaux engagements pour différents projets. Il va lancer des démarches au sein de la HESAV afin de trouver un successeur qui sera proposé lors de la prochaine AG.

### **4. Situation financière**

L'état du compte de l'ARRAD au 3.11.2011 est de CHF 13'622.--

L'OFSP et l'IFSN ont fait part de leur intérêt à devenir membre collectif de l'ARRAD.

## **5. Etat du site Internet**

Le comité envisage de moderniser le design du site internet [www.arrad.ch](http://www.arrad.ch) uniquement si la gestion de ce site peut se faire de manière simple par un membre du comité.

## **6. Organisation de l'AG 2012 et de la JT 2012**

L'AG 2012 aura lieu l'après-midi du 16.3.2012 au CHUV. SBa se charge de réserver une salle. Le thème retenu pour la conférence qui précède l'AG est la place de la radioprotection dans la sécurité et la santé au travail, présenté par YL.

Pour la JT 2012, la réservation du Globe du CERN pour une journée en novembre est toujours en discussion. Le titre suivant sera proposé aux dirigeants du CERN : « *Intervention et assistance: les experts en radioprotection au service de la population* ». YL se charge d'établir le contact avec M. Trant. On attend un retour jusqu'à mi-décembre.

Un comité de programme, composé entre autres de CM, FM et YL, se réunira en janvier 2012. SBa sollicitera A. Besançon (IRA) pour rejoindre ce comité.

## **7. Autres manifestations prévues en 2013 et 2014**

Pour l'AG 2013, il est décidé d'organiser une conférence dans le domaine de la radioprotection en milieu médical (thème exact à définir).

Pour la JT 2013, le thème de la radioprotection dans l'environnement est maintenu. Cette journée pourrait avoir lieu à Fribourg.

Pour 2014, on renonce à organiser une JT en raison de la forte implication des membres du comité de l'ARRAD dans l'organisation du congrès européen IRPA qui aura lieu du 23 au 27.6.2014 à Genève.

Concernant le congrès européen IRPA 2014, CM a participé à la dernière séance d'organisation. Un contrat a été signé au nom de l'ARRAD précisant que s'il y a un bénéfice, 1/6 de ce dernier sera reversé à l'ARRAD. Par contre, l'ARRAD n'a pas besoin de couvrir les éventuels déficits occasionnés par l'organisation de ce congrès.

## **8. Avancement des groupes de travail**

Un courriel sera envoyé aux présidents des groupes de travail afin de leur demander un état des lieux d'ici la fin de l'année.

Concernant le GT 2, RL a décidé de renoncer à la présidence et à son activité dans ce groupe.

## **9. Divers**

CM fera une proposition de contenu de la gazette de l'ARRAD n°11 de janvier 2012 d'ici la mi-décembre et encourage les membres du comité à lui transmettre des contributions.

CM a pris un premier contact avec la maison Actalis dans le but d'élaborer une charte graphique pour les différents documents publiés par l'ARRAD. Le comité approuve cette démarche et une estimation des coûts sera faite pour la prochaine séance du comité.

## **10. Prochaine séance du comité**

La prochaine séance du comité aura lieu le jeudi 9.2.2012 à 14h00 à l'IRA à Lausanne.